

NOS HONORAIRES



Ce barème s'applique à maxima depuis le 1er avril 2022.

GESTION

Nos honoraires s'entendent HORS TAXES ; il convient d'y ajouter le taux usuel de la TVA soit 20,00 %.

Gestion - 6,00 % sur les encaissements

Garantie des Loyers Impayés (GLI) - 2,70 % sur les encaissements

LOCATION

Locaux d'habitation ou mixte - résidence principale					
A la charge du bailleur			A la charge du locataire *		
	Entremise et négociation	Visite	Etat des lieux (entrant et sortant)	Visite Frais de dossier Rédaction du bail	Etat des lieux
Jusqu'à 50,00 m ²	5,00 € TTC/m ²	10,00 € TTC/m ² 12,00 € TTC/m ² (PARIS)	3,00 € TTC/m ²	Zones très tendues 12,00 € TTC/m ² Zones tendues 10,00 € TTC/m ² Autres zones 8,00 € TTC/m ²	3,00 € TTC/m ²
Dès 50,00 m ²	3,00 € TTC/m ²				

* Plafonds TTC définis par décret. Le montant payé par le locataire pour ces prestations ne peut excéder celui payé par le bailleur.

Rémunération - pourcentage appliqué sur le montant du loyer annuel net de charges

Locaux à usage commercial ou industriel	Locaux à usage professionnel
10,00 % du loyer annuel	10,00 % du loyer annuel
<input checked="" type="checkbox"/> Locataire <input type="checkbox"/> Bailleur	<input checked="" type="checkbox"/> Locataire <input type="checkbox"/> Bailleur

Conformément aux usages et sauf convention expresse différente entre les parties (indiquée sur le mandat), la rémunération sera à la charge de la partie indiquée ci-dessus.

TRANSACTION

Nos honoraires à la charge de l'acquéreur.
Ils s'entendent TOUTES TAXES COMPRISES

Appartements, maisons et terrains*		
	Mandat simple	Mandat exclusif
De 0 à 150.000,00 €	Forfait de 8.000,00 €	
De 150.001,00 € à 250.000,00 €	6,00 %	5,50 %
De 250.001,00 € à 350.000,00 €	5,00 %	4,50 %
De 350.001,00 € à 450.000,00 €	4,50 %	4,00 %
Au-delà de 450.001,00 €	4,00 %	3,50 %

Pour les box et les garages :
1.500,00 €

*** SI MANDAT EXCLUSIF : DIAGNOSTICS OFFERTS**